

Règlement du jeu – « SEMAINE COMMERCIALE SIGNÉ MONTBÉ »

1. Société organisatrice

L'Association des Commerçants « Signé Montbé » CAEM, dont le numéro de SIRET est le numéro 391 774 759 00032, et le siège social sis 4, rue des Alliés – 25200 MONTBELIARD

2. Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure ou mineure, sous la responsabilité de son tuteur légal, (pas de discrimination d'âge ou de permis de conduire).

La participation au Jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications.

Le personnel d'une boutique ne peut figurer parmi les participants en effectuant un achat dans l'établissement où il travaille.

3. Modalités

Le jeu a lieu du Samedi 11 Octobre 2025 jusqu'au Samedi 18 Octobre 2025 (hors Dimanche).

Quotidiennement un tirage au sort numérique sera réalisé par Laure Fesselet-Corlet, Chargée de mission, ou Mehdi Monnier, Président de l'Association, parmi les clients du jour des adhérents de l'association Signé Montbé volontaires, ayant effectué un achat lors de cette journée sur présentation ou création de leur carte « Signé Montbé ».

Commerces participants (104) :

A vamp premiere
Acuitis
Agence immobiliere vigneron citya
Adf assurances
Au ptit bonheur canin
Au paradis des cordons bleus
Aux galeries
Aux petits soins
Axa fromage lauper
Babette fleurs sarl
Banque populaire montbéliard centre
Baron l'homme libre
Bastide
Balducelli optique
Big kahuna
Biocoop les halles
Bjorka
Biscuiterie billiotte
Bouddha spa

Bleu turquoise developpement
Boutique I et N°6
Brasserie 1801
Bristol
Cafe du commerce
Carrefour express
Calzedonia
Chez anthony boulangerie
Centre regional optique Epailly
Cecil street one
Clic clac
Cote place
Credit mutuel
Decathlon
Des jeux qui des boites
Devred
Divin Cave
Dress code
Espace culturel E.Leclerc
Esprit minéral
Efi buffalo
Efi ibis styles
Efi signorizza
Elonite
Emy market
Encadrement montagnon
Encre service
Epoques et styles
Fcdc
Fred coiffure
Galerie perrin
Gan assurances
Greg co working
Green men / women
Harmonie beauté
Hess automobile nissan renault dacia
Héritage
Idem
I.d mariage Pierre et Joelle
Il etait un petit navire zabe
Il primo coiffure
Institut taoline
Intercaves
Jacquot literie
Krys clement votre opticien
L'atelier pare brise
L oree des mots
La foret
La chaise longue
La chocolatiere
La félicita
Le local
La mie caline
Le boudoir
Le golden bar
Les alizés

L'etincelle
Le cocon et moi
L'institut de beauté
Litrimarché
Licorne galopin
Lili & compagnie
Littera
Maison de l'or
Maison debrie
Maison la brune
Marché gourmand
Maroquinerie noel
Mc donald s
Monsieur kitsune
Natur'elle beaute bio
Office du tourisme
Olivier desforbes
O p'tit atelier gourmand
Optic 2000 Balzer
Pano boutique
Patisserie pawly
Pub o'brian
Rouge gorge Lingerie
Séphora
Schmidt
Tabac le royale
Tabac la civette
Telly weijl
Toyota

4. Dotations

Gains : 8 lots = 1 lot par jour + 1 à la fin de l'opération, reprenant donc la totalité des clients de ces 7 jours. (1 Air Fryer, 1 trottinette électrique, 1 bon d'achat de 300€, 1 Fauteuil Suspendu, 1 tireuse à bières, 1 Nintendo Switch, 1 bon d'achat valeur 500€ pour matelas Litrimarché, 1 Voiture Ami). 1 achat dans 1 commerce participant = 1 chance de gagner sans limitation du nombre de passage par jour.

Détail des lots :

Samedi 11 : bon achat 300€ valable dans les commerces adhérents carte signé Montbé, liste disponible sur le site www.signemontbe.fr

Lundi 13 : Tireuse à bières

Mardi 14 : Air Fryer

Mercredi 15: Trottinette électrique + accessoires

Jeudi 16 : Fauteuil Suspendu

Vendredi 17 : Nintendo Switch2

Samedi 18 : Bon d'achat pour Matelas

Lot semaine : Voiture Citroën Ami

Les lots gagnés doivent être acceptés comme tels et ne peuvent être ni remboursés, ni échangés ni faire l'objet d'une contrepartie pécuniaire.

5. Dépôt légal

Le règlement de ce jeu a été déposé chez Maître Nathalie TUAILLON, Huissier de Justice domicilié 1B rue Gaston Prétot, GREEN PARK – 25200 MONTBELIARD et peut être adressé à toute personne en faisant la demande écrite.

6. Litige et responsabilité

Il est précisé que la Société Organisatrice ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site développé dans le cadre de ce jeu. Il appartient à tout Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

L'organisateur se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, d'annuler, reporter, interrompre ou proroger le jeu ou de modifier tout ou partie des modalités du présent règlement, dans le respect de celui-ci. Si, par suite d'un événement indépendant de sa volonté, elle était contrainte d'appliquer ce droit, sa responsabilité ne saurait être engagée.

7. Propriété et utilisation des données

Les informations à caractère personnel, et notamment celles à caractère nominatif communiquées par les participants feront l'objet d'un traitement informatique.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi du 6 août 2004, la société organisatrice pourra être amenée à réutiliser ces informations ou les transmettre à des sociétés partenaires aux fins notamment d'envoi par courrier postal ou électronique d'informations commerciales.